

La Lettre des Enseignants Du Nord



25 septembre
2009

"S'opposer et proposer"

G.T. « CARTE SCOLAIRE » DU 31 AOUT

Le roi du bonneteau

Le 20 février dernier, au cours du CTP carte scolaire, l'Inspecteur d'Académie avait ouvert autant de classes qu'il en avait fermées. Autant dire que peu de moyens restaient disponibles pour les ajustements de rentrée ou plus exactement de pré-rentrée puisque ce groupe de travail s'est tenu avant la rentrée effective des élèves ! Et on nous reprochera d'avoir des élèves fantômes...

Au début du Groupe de Travail du 31 août, comme lors de la précédente rentrée scolaire, l'Inspecteur d'Académie a confirmé qu'il n'y aurait pas de fermeture supplémentaire de classe à cette rentrée scolaire même si dans certaines écoles, les effectifs étaient bien moindres que ceux prévus lors du dernier CTP.

Il a annoncé qu'il pouvait mettre au plus 21 moyens humains « supplémentaires » dans autant d'écoles puisque 21 postes ne pouvant être occupés par des personnels non titrés n'avaient pas été pourvus lors des opérations de mouvement (essentiellement des postes de « maître G » et des postes de psychologues scolaires). Une générosité gratuite qui laissera sans doute sur le terrain, fortement dépourvu en maîtres spécialisés, le sentiment que selon où on habite, on a droit ou pas au même service d'Education.

Un éventuel dépassement de ce nombre devait être pris sur la brigade de remplacement mais que par principe, il ne voulait pas grever de manière trop importante. Bien vu : selon l'aveu de l'Inspection académique, on n'aura pas épongé les surnombres avant plusieurs mois !

A l'issue des travaux du GT où la situation d'une soixantaine d'écoles a été étudiée et où le SE-UNSA a défendu les écoles dont les effectifs lui avaient été communiqués, 21 écoles se sont vues dotées pour l'année scolaire d'un enseignant supplémentaire (donc à titre provisoire), charge pour les équipes enseignantes soit d'affecter cet enseignant sur une classe supplémentaire pour l'année ou d'organiser le service d'une autre manière (décloisonnements par exemple).

La situation de toutes ces écoles sera revue pour une éventuelle ouverture de classe lors des groupes de travail et CTP de février 2010.

Michel Bourel

GRIPPE A

Une fièvre à surveiller de près

Il est de bon ton, pour ce gouvernement ultra libéral, de nous faire avaler des couleuvres au nom du bien public. Restons dans l'actualité et parlons des mesures annoncées pour limiter la propagation de la grippe H1N1 par les vecteurs que sont les salarié(e)s et le public scolaire.

Au nom de grands principes qui semblent louables, nous voyons poindre ici et là des essais de remises en cause de certains droits fondamentaux.

Nous devons être très attentifs à ce que ce gouvernement ne transforme pas durablement certaines mesures provisoires prises pour enrayer la pandémie. Tester en grandeur nature certaines décisions peut être très tentant pour cette majorité gouvernementale.

Prenons deux exemples :

Proposer au patronat d'augmenter les volumes horaires de ses salarié(e)s pour pallier aux absences dues à la grippe, c'est remettre en cause de manière unilatérale le code du travail.

Proposer la mise en place du cartable électronique :

- c'est agrandir la fracture entre ceux qui peuvent y accéder au sein d'une structure familiale attentive et les autres.
- c'est aussi une façon de tester concrètement un accès différent à l'enseignement et d'ancrer dans les mentalités des comportements qui permettront de continuer à sabrer les postes d'enseignants.

Notre vigilance syndicale doit être de tous les instants car, on le voit bien, au nom de grands principes qui semblent généreux se cachent des réalités qui pourraient devenir durables occasionnant la disparition de certains droits essentiels.

Le SE-UNSA est là pour combattre, avec vous, la fièvre ultra libérale de la majorité actuelle.

Restons attentifs et sachons ouvrir les yeux !!!!!

Jean-Claude Charlet

LAÏCITÉ

Réformer l'enseignement à la catho ? L'esprit saint y pourvoira

Qu'est ce qui fait la différence entre l'Ecole Publique et l'enseignement catholique (et la supériorité de ce dernier...)? Ne cherchez pas : c'est la providence divine.



Pas seulement chez les enseignants, c'est la moindre des choses, ni chez les élèves (on n'est pas tant regardant...). Une chose n'était pas encore placée sous l'influence divine : l'intendance.

Evidence qui a sauté aux yeux et à l'esprit (sain ?) de certaines autorités scolaires catholiques. Ils ont donc décidé d'organiser sur le champ une cérémonie adéquate pour remédier à ce manque : la bénédiction des cartables et de leurs contenus. Ainsi placés toute la journée sous la protection divine, ne doutons pas que les résultats scolaires des élèves connaîtront une amélioration miraculeuse.

On a les réseaux ambition réussite qu'on mérite !

A quand les baptêmes républicains des manuels ? l'Ecole publique ne peut rester sans réagir ... Et, soyons pluralistes et tolérants, à quand les cartables halal ?

Pierre Schiettecatte

Sarko-Benoît XVI : échanges de bonnes manières

Que pourrait refuser notre Chanoine du Latran à son Saint-Père ?

En décembre 2008, en catimini, derrière le rideau, la République française et le Saint-Siège ont passé un accord afin d'établir une reconnaissance des diplômes de l'enseignement supérieur (Le Monde 2, 23/05/2009).

Confronté aux inquiétudes des universitaires français, le gouvernement avait précisé qu'il ne s'agissait pas de diplômes profanes (bac, licence,...) mais de diplômes théologiques.

Ouf ! Car, enfin, depuis 1880, l'Etat a le monopole de la « collation des grades » : en d'autres termes, c'est lui qui fait passer des examens publics et délivre les diplômes universitaires. Sauf que...

Au bout du compte, le décret précise bien une reconnaissance mutuelle de tous les diplômes entre les deux états... Y compris le bac !

Ne nous étonnons donc pas si, demain, nos gamins doivent faire une prière au petit Jésus en entrant en classe, si leurs diplômes universitaires portent le cachet du Vatican ou encore si l'une des conditions requises pour entrer dans l'enseignement est un master « Théo » !

Jean-Pierre Bielen

L'enseignement catholique envisage des recours en justice contre les Conseils Généraux du Nord et du Pas-de-Calais

Retour à septembre 2008 : le tribunal administratif de Montpellier a condamné le Conseil Général de l'Hérault à 11,5 millions d'euros à payer aux collèges privés sous contrat au titre de la contribution au matériel, en substance en ce qui concerne la gestion des personnels TOS.

Résumons-nous :

- l'Etat paie les profs du privé ; il se montre d'ailleurs fort généreux puisque le nombre de profs du privé correspond à 20% du nombre de profs du public, mais les établissements privés n'accueillent que 16,5% des élèves ;
- les collectivités territoriales paient la remise aux normes des bâtiments et le matériel informatique ;
- et maintenant le TA impose que celles-ci paient aussi les personnels TOS (agents d'entretien) des établissements privés sous contrat d'association ;

Le beurre, l'argent du beurre, le sourire de la crémière et la peau du public !

A l'instar de ce qui s'est passé dans l'Hérault, Dieudonné Davion (c'est son nom, directeur régional de l'enseignement catholique dans le Nord/Pas-de-Calais), a les mêmes exigences : selon lui, les établissements privés devraient percevoir, par élève, une somme forfaitaire de près de 1000 euros quand elle est actuellement de moins de 300.

Il pousse même le cynisme jusqu'à déclarer que les conseils généraux 59 et 62 gagnent de l'argent sur le dos des établissements privés !

A part ça, le débat public-privé n'existe plus et les relations entre l'un et l'autre sont apaisées !

David Van Ceulebroeck

RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA REFORME DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

2008-2009, année exceptionnelle, voire érotique !

L'année scolaire 2008-2009 a été une année exceptionnelle de réforme de l'enseignement primaire.

Qu'on se le dise !

Il faut se le dire, parce que profitant sans doute d'un changement de ministre, les auteurs du rapport, un IGEN et une Inspectrice Générale de l'Administration de l'Education nationale, ont fait preuve d'audace, d'une audace mesurée certes mais quand même. Darcos a peut-être laissé des micros et des caméras rue de Grenelle !

Le rapport souligne « la loyauté d'une grande majorité » des enseignants –c'en est presque une insulte- « l'engagement de tout l'encadrement territorial, recteurs, IA et surtout IEN et leurs collaborateurs », « les IEN ayant eu à jouer un rôle tout à fait fondamental ».

Aide personnalisée : L'aide aux élèves en difficulté c'est vachement bien mais maintenant on va essayer d'avoir des résultats puisque tout le monde nous dit que le seul bénéfice actuel c'est l'image qu'a l'enfant de lui pendant, notamment, le moment d'aide personnalisée. L'aide personnalisée comme « coup de pouce », oui mais « elle ne permet pas de compenser les difficultés lourdes ».

Pilotage des circonscriptions : Les IEN ont fait un boulot remarquable, véritable courroie de transmission des attentes ministérielles, mais il faut maintenant qu'ils fassent le lien entre l'évaluation et le pilotage pédagogique ; ils devaient jusqu'à présent piloter sur des simulateurs de vol !

Semaine de 4 jours : Tout le monde a applaudi le passage à la semaine de 4 jours, fortement conseillé par l'IA en juin 2008 ; Pourtant « les inconvénients se confirment » : « fatigue des élèves et des enseignants », « réduction du temps de dialogue avec les parents », efficacité des temps de concertation à la fin d'une semaine chargée, manque de temps pour mener à bien tout le programme. Proposition des IGEN : que le ministère impose qu'on travaille le mercredi matin !

Evaluations CM2 et CE1 : « un bilan inespéré »

On pourrait croire que les auteurs parlent du taux de réussite des élèves. Mais non, ils parlent des remontées des résultats : d'abord 70% des résultats ont été remontés au niveau CM (c'est une victoire ?) ! Et 85% au niveau CE. Un vrai succès quand on sait qu'il n'y avait pas de consigne de blocage !

Les nouveaux programmes : « il n'y a plus de refus de principe de ces nouveaux programmes » ! Sans rire !

« Il apparaît que les enseignants ne maîtrisent pas l'organisation du travail en « modules » de temps dont la durée et le rythme n'entrent pas dans les routines hebdomadaires. »

« En bref, les enseignants ont pris conscience par les évaluations du niveau d'exigence des nouveaux programmes, ils ont encore à progresser sur la programmation rigoureuse de l'enseignement dans les classes. » En d'autres termes, si les enfants n'y arrivent pas, ce n'est pas parce que les programmes sont en décalage avec ce qu'on peut attendre des élèves en primaire, mais parce que les enseignants ne savent pas s'organiser et manquent de rigueur.

Les stages de remise à niveau : Ils ont connu une forte progression cette année et... personne n'est capable de dire s'ils ont une utilité puisque, curieusement, rien n'a été envisagé pour mesurer leur efficacité !

La relation entre l'encadrement et les enseignants : « Les relations entre les cadres, surtout les IEN et leurs collaborateurs, et les enseignants se sont multipliées cette année. Il a fallu beaucoup de réunions de directeurs d'école et de visites dans les écoles pour expliquer les réformes, pour persuader les sceptiques, pour contrer les opposants. La relation hiérarchique s'est renforcée tout autant que la relation personnelle et individualisée ».

So sexy !

Betty Guillaume

FORMATION DES MAITRES

L'IUFM a explosé, l'Université l'a intégré, l'école est sauvée !!!

1810 : première Ecole Normale d'Instituteurs. 180 années plus tard –excusez du peu- transformation en IUFM. Et 20 ans après, le rêve de Fillon devient réalité : l'IUFM est détruit au profit d'un « dispositif » extrêmement brumeux qui, pourtant, doit fonctionner dès 2010.

Brumeux ? Nébuleux, oui ! Pourtant, le Ministère de l'Education Nationale ne lésinera pas sur les moyens : rapports Marois, puis Filâtre ... Dont Chatel ne tiendra pas compte dans le décret - légué par Darcos – qu'il s'empressera de publier au Journal Officiel !

Que dit le décret ? Jugez par vous-même :

-Le contenu des concours n'est pas clairement défini (ça urge, c'est en avril prochain)

-La place de ce concours pose quelques soucis. Le SE-UNSA revendique un concours en fin de Master1 : sur 100000 étudiants en M1, 30000 seront finalement recrutés. Et les 70000 restants, alors ? Si le concours reste en fin de M2, les étudiants en question auront un beau Master et c'est tout.

-La formation initiale, elle, est réduite, essentiellement, à un renforcement acharné de la didactique. Et la professionnalisation dans tout ça ? Uniquement des stages, dont un stage de 108 heures en responsabilité, rémunéré à hauteur de 3000 €. A comparer avec les 16000 € du traitement net annuel d'un PE2. Sans commentaire ! De plus ces stages se feront près des centres universitaires afin de limiter les frais de déplacement. Et les collègues qui attendent un jeune pour partir en formation continue pourront toujours pleurer s'ils n'ont pas le bonheur d'exercer à proximité.

-Les contenus des masters sont très difficiles à élaborer. Plus le temps passe, plus la barque est chargée, et les volumes horaires explosent...

Etant « cadre A+ », le collègue sera mieux rémunéré que ne le sont les actuels néo-titulaires. Tant mieux... mais nous ?! Et bien non, ne fantasmez pas, il n'y aura pas d'assimilation, donc de revalorisation.

Le SE-UNSA reste mobilisé, d'ores et déjà sur tous les fronts, dans tous les Groupes de Travail Ministériels et autres Comités Techniques. Affaire(s) à suivre.

Olivier Laby

REFORMES DARCOS

Enfin, Darcos est parti !

Ne regardez pas sous les tables, ne regardez pas sous les chaises, il semblerait bien qu'il soit parti, avec son chef de cabinet en plus.

Il a dû ruminer, le bon Darcos lorsqu'il apprit il y a maintenant quelques années, en 2002, que non seulement il ne serait pas le ministre en titre de l'Education Nationale, mais qu'en plus il serait sous l'autorité d'un philosophe.

Aussi, quand enfin il a pu toucher son Saint-Graal en arrivant rue de Grenelle, en 2007, il en avait plein les cartons et de bien acides. Surfant sur l'état de grâce qui suivit l'élection du président de la République, il a accommodé l'Education Nationale à toutes les sauces, surtout les bien piquantes.

Mais sans doute a-t-il dû se rendre compte qu'il avait dû forcer sur le poivre, le Tabasco, et la sauce de Monsieur Li ; il s'est vraisemblablement brûlé le palais et l'ambition qui allait avec parce que ses derniers mois à l'EN, ça ressemblait fort à la retraite de Russie. Retraite de Russie qui semble se prolonger jusqu'à l'Afrique dans son nouveau ministère puisque nous venons d'apprendre que le projet de révision des avantages des mères de 3 enfants pour les retraites du privé a été abandonné par souci de justice, qu'on lui sait chevillé au corps ! Ainsi Nikita Darcos, qui avait tapé du pied sur la table pour obtenir notre beau ministère, est-il parti en catimini, par la porte de derrière, sans ranger les jouets, accessoirement bien abîmés, qu'il a laissés sur le tapis pour celui d'après. Et Nikita Darcos qui se voyait ministre de la justice – on sait qu'il en connaît désormais un rayon – se retrouve ministre du travail et doit se dire que, eu égard au nombre de chômeurs qui augmente chaque jour à une allure vertigineuse, il aurait pu avoir la main encore plus lourde sur les suppressions de postes dans les écoles.

Justement, quelle école a-t-il laissée à son successeur, Luc Chatel ?

Retour quelques mois en arrière :

- C'est en premier lieu la suppression de dizaines de milliers de postes
- c'est ensuite la suppression de la classe le samedi matin et la mise en place de l'aide personnalisée
- c'est les stages de rattrapage
- c'est le retour à des textes officiels rétrogrades (essayez de justifier la mise en place d'un journal scolaire avec les objectifs 2008)
- c'est l'accompagnement éducatif généralisé en REP avant d'être enterré pour le milieu ordinaire
- c'est les évaluations de milieu d'année au CM2, des évaluations « t'es bon, t'es nul », qui ne servent à rien dans la pratique des enseignants,
- c'est les couches culottes en maternelle
- c'est les enseignants fainéants qui ont recours aux « billets malades »
- c'est le service minimum d'accueil instauré et le droit de grève remis en cause
- c'est le raid sur les RASED
- c'est la réforme du lycée avortée pour ne pas déplaire à « ses enseignants les plus méritants »
- c'est celle du bac pro
- c'est l'assouplissement de la carte scolaire machine à laver (textes délicats, lavage à 60°)
- c'est les cadeaux faits au privé.

Mais c'est surtout la mise sous tutelle de toute une organisation ; souvenez-vous de l'appel d'offre « veille de l'opinion » ; souvenez-vous des recteurs démis, des IA virés, des grands-messes aux cadres de l'Education Nationale. Même si l'on peut reconstruire sur des ruines, pierre après pierre, mur après mur, ici ce sont les fondations qui sont atteintes. D'avoir trop regardé ses pieds pendant des mois certains ont du mal à redresser la tête, d'autres par contre, peu nombreux, heureusement, à l'instar du petit Nicolas, ont le menton à la hauteur des talons, le redressent fièrement, et ont un peu vite oublié qu'ils furent des pédagoges pour n'être plus que des managers.

Et notre double chantier est là :

Faire redresser la tête aux premiers, faire un peu baisser la tête aux autres.

L'entreprise de démolition de l'école publique a été menée à bien, bravo Monsieur Darcos. Mais les seuls vrais bâtisseurs de l'école publique, laïque, solidaire, c'est nous. Remettons-nous y vite et ensemble.